



Société de l'industrie minière
District Centre-Val de Loire

co-organisé avec



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Journée technique

Gestion des terres excavées : contexte, caractérisation et valorisation (Loiret – 45)

Mardi 28 mai 2024

Les chantiers de terrassement en génie civil génèrent souvent d'importantes quantités de terres excavées qu'il est nécessaire d'évacuer hors site. La gestion de ces terres relève de plusieurs enjeux :

- un enjeu économique : leur gestion peut représenter un surcoût qui influe sur l'équilibre du projet selon le volume concerné, mais aussi selon leurs caractéristiques chimiques et géotechniques ;
- un enjeu logistique : les terres sont, sauf cas particulier, essentiellement transportées par camion dont les capacités sont limitées, et dont la rentabilité diminue très rapidement avec la distance ;
- un enjeu environnemental : les terres représentent le plus grand volume de déchets du secteur du BTP et leur valorisation est indispensable pour atteindre les objectifs fixés par la France, qui sont de 70 % de valorisation des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics depuis 2020.



Chantier Batlab au BRGM à Orléans.

Lors de cette journée technique, seront notamment présentés :

- les dernières évolutions réglementaires sur la traçabilité des terres excavées ;
- les démarches et projets R&D de valorisation des terres excavées, dont de nouvelles voies pour la refonctionnalisation des sols urbains ;
- des retours d'expérience de gestion des terres excavées par différentes entreprises ;
- des laboratoires et équipements d'étude des terres excavées (PRIME et MODULAB).

programme

- 9 h 30 Présentation et introduction (cadre réglementaire, guides méthodologiques...)
- 11 h 15 Retour d'expérience opérationnel et R&D autour de la valorisation des terres excavées
- 13 h 00 Déjeuner – buffet
- 14 h 00 Visite de PRIME (plateforme pour la remédiation et l'innovation au service de la métrologie environnementale) et de MODULAB (laboratoire mobile)
- 15 h 00 Présentation du centre de données gérant le RNDTS (Registre national des déchets, terres excavées et sédiments)
- 15 h 30 Synthèse des échanges et conclusion
- 16 h 00 Fin de la journée

Retrouvez le détail
de cette journée sur :
www.lasim.org/jt2406



important

Photocopie de votre carte d'identité à adresser à contact@lasim.org (date limite de réception, 24 mai 2024) .
Votre carte d'identité en cours de validité devra être déposée à l'accueil à votre arrivée au BRGM, Orléans.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à s'inscrire et payer en ligne, ou à remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

Les inscriptions ne pourront être validées qu'après réception du règlement par la Sim.

important

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 25 % pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Gestion des terres excavées : contexte, caractérisation et valorisation (Loiret – 45)

District Centre-Val de Loire

Mardi 28 mai 2024

→ Je m'inscris en ligne : lasim.org/jt2406

Où je remplis le bulletin ci-dessous :

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie (fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur) autre.....

Frais de participation : 76 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

95 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT24-06 :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

Je souhaite recevoir la lettre d'information de la Sim par e-mail

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> société | 305 € |
| <input type="checkbox"/> individuelle | 54 € |
| <input type="checkbox"/> retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant | 32 € |

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org